



Le 08/07/2022

Monsieur le Directeur général de l'OFB
12 cours Louis Lumière
94 300 Vincennes

Objet : HABILLEMENT à l'OFB

Monsieur le directeur,

Après nos précédents courriers qui vous ont été adressés en 2019 ([ici](#)) et en 2021 ([ici](#)) et qui sont restés sans réponse, nous voilà à nouveau contraints de vous interpeller sur le sujet de l'habillement.

La note de service N°2022-DGDR-DF-10 censée préciser les principes et modalités d'organisation de la commande habillement pour la période 2022-2023 nous paraît tout aussi confuse que la façon dont est géré l'habillement dans notre établissement.

Afin d'assurer une période transitoire dans l'attente du nouveau marché en 2023, les agents devront passer commande sur un catalogue restreint, tout en disposant d'une enveloppe de 700 euros, mais avec des articles proposés qui ne sont pas vraiment adaptés aux besoins... Nous vous avons déjà alerté sur les chaussures hautes hiver qui sont finalement des baskets chaudes.

Les agents doivent pouvoir commander des bottes, des chaussures basses ou des chaussures plus rigides et plus étanches (de type Meindl ou Lowa), que nous avons précédemment au catalogue et qui donnaient satisfaction.

Conscients des difficultés actuelles, dont les agents ne sont pas convenablement informés, ils peuvent consentir une nouvelle fois à passer outre les dysfonctionnements, à condition que les effets chaussants soient adaptés. Pour ce faire, et pour ne pas tomber dans une critique inutile, nous souhaitons vous proposer des solutions alternatives à celle qui nous est imposée :

- La dissociation des commandes 2022 et 2023 permettrait aux agents qui en ont le plus besoin de commander dès à présent (pour 2022 avec une livraison courant 2023) mais aussi de se donner le temps (en fin d'année) pour étoffer l'offre et proposer des bottes, des chaussures basses et des chaussures hiver plus adaptées sur la commande 2023.
- Un report possible d'une partie de l'enveloppe de 700 euros (250 à 300 euros) pour se donner le temps de passer de nouveaux marchés pour les 3 équipements évoqués précédemment.

A l'instar des directions précédentes, vous semblez négliger l'intérêt majeur que portent les agents de l'établissement à l'esthétique et à la qualité des effets d'habillement qui constituent pourtant un élément essentiel du bien être des femmes et des hommes qui portent cet uniforme au quotidien.

Aussi, nous considérons que cette note aurait dû faire l'objet d'une concertation avec les organisations syndicales avant diffusion. Nous vous demandons d'être mieux impliqués et associés sur le sujet de l'habillement à l'avenir.

Par ailleurs, les articles du catalogue UGAP ne bénéficient pas du tarif préférentiel habituellement accordé à l'OFB (Voir tarifs en pièce jointe). L'établissement compte-t-il faire des économies sur le dos des agents, en mettant en avant la nécessité de respecter leurs besoins, par l'ouverture d'une commande en mode dégradé ? Les agents seront-ils les dindons de cette nouvelle farce ?

Enfin, il est indispensable que les agents puissent bénéficier d'une garantie d'échange de tailles, tant sur les commandes du marché spécifique que sur les articles de l'UGAP.

Nous profitons de cette occasion pour vous relancer sur la problématique des articles commandés et jamais livrés des commandes précédentes (y compris les tenues de cérémonie pour lesquelles il doit exister une solution). Nous souhaiterions avoir enfin des réponses sur le traitement de ce problème persistant, sur les solutions que vous pourrez apporter aux personnels (en particulier sur les articles chaussants) et sur la prise en compte d'un tarif préférentiel OFB pour la commande des effets du catalogue de l'UGAP.

Il est à notre avis moins grave d'accepter ses erreurs et de revenir en arrière que de persister dans la médiocrité... Peut-être pourrait-on même y voir une qualité !

Les représentants du SNAPE FO se tiennent à votre disposition ou à celle de vos équipes en charge de l'habillement pour tout complément sur les besoins des agents de terrain et pour une construction concertée qui aille enfin dans le sens des réalités de terrain.

Pour le SNAPE FO

Le secrétaire général

Différence de prix catalogue OFB /UGAP

Point info sur 9 Produits identiques :

Les prix de la colonne bleu sont issus du site GEC de l'OFB.

Les prix de la colonne jaune sont tirés du Site UGAP avec un compte professionnel OFB avec lequel notre établissement passe les commandes et non un compte grand public.

Désignation	Quantité	Prix catalogue OFB	Prix TTC UGAP Internet
Pantalon technique de terrain [UGAP] Taille : M	1	153	131.09
Chaussettes de randonnée Pointure : 35/38	1	6,12	4.68
Chaussettes de ville noires Pointure : 35/37	1	6,48	5.0
Chaussettes de sport basses Pointure : 35/37	1	11,64	8.93
Bonnet Polaire Taille : U	1	4,8	2.86
Pantalon de Pluie Taille : L	1	18,24	15.56
Tee-shirt sport femme taille : 2XL	1	22,32	3.72
Tee-shirt sport Homme Taille : 2XL	1	25,56	18.31
Veste de pluie Taille : M	1	24,72	21.17
	TOTAL	272,88	211,32

Les prix sont donc plus élevés pour cette commande spéciale habillement que d'habitude

De plus, en fonction des quantités commandées, les prix baissent (exemple ci-dessous)

The screenshot shows a product page for 'Socquettes running tricot fin - polyamide majoritaire - noir/gris - la paire' (Reference: 2942470). The price is shown as 4.99€ HT, with a 'PRIX SPECIAL WEB' of 2.99€ HT (3.59€ TTC). A quantity-based price table is visible:

Quantité	Prix unitaire
1 - 4	7,44€ HT
5 - 20	3,50€ HT
21 - 50	3,22€ HT
51 ou plus	2,99€ HT

A yellow arrow points to the 'ACHETEZ +, ECONOMISEZ!' section of the page.